

Le 25 Juillet 2025

- Visite de monseigneur le président du
Conseil Départemental.

- Expo la vie de nos maîtres - Aménagement Habitat

MONTMARAULT ■ Maire et adjointe ont présenté leurs différents projets au président du conseil départemental

Le centre-bourg va faire peau neuve

Maire et adjointe ont présenté, au président du conseil départemental, les différents projets qui vont permettre au centre-bourg de faire peau neuve.

Le maire, Didier Lindron, et Anne Saint-Julien, adjointe en charge de l'éducation et de l'environnement et conseillère départementale du canton, ont visité, avec Claude Riboulet, président du conseil départemental et conseiller départemental du canton, les aménagements relatifs au dispositif de reconquête des centres-villes et des centres-bourgs (RCVCB) entre le Département et la commune.

La commune avait en effet présenté un projet global et un programme d'actions visant « à poser les orientations et les principales fondations d'une stratégie de reconquête de leur centralité. Et à arrêter le plan guide qui identifie et hiérarchise les différentes actions sur le centre-ville ».

Plusieurs actions

Ces travaux, d'un montant de 4.140.228 €, bénéficient



RÉALISATION. Didier Lindron, Anne Saint-Julien et Claude Riboulet, sous le kiosque du futur parc arboré et floral.

du soutien du Département pour 900.000 €, de la commune, pour 950.641 €. Les autres montants provenant de l'État pour 849.586 €, de la Région, pour 200.000 €, de l'Europe, pour 60.000 € et enfin du bailleur, pour 1.180.000 €.

Le programme des actions, qui a débuté en 2023 pour se poursuivre jusqu'en 2027, se compose comme suit : la création d'un city stade et la réalisation d'une aire de jeux, la réalisation de travaux d'accessibilité aux commerces, l'élaboration d'une

étude concernant la circulation dans le centre-bourg. Mais aussi, l'aménagement des boulevards, la création et l'aménagement d'un parc arboré et floral de 5.400 m², avec un cheminement pour personnes à mobilité réduite (PMR), la conception d'une

liaison douce et sécurisée entre le pôle scolaire et le bourg, la rénovation de la maison des Trois-Roys et la création de 12 logements locatifs. ■

« Soutenir les communes dans leur stratégie de revitalisation »

Avec le programme RCVCB, nous avons fait le choix d'un engagement fort pour nos communes. Redonner vie à nos centres bourgs, c'est assurer l'attractivité et le dynamisme de nos territoires, a souligné Claude Riboulet.

Grâce à cette politique volontariste, des projets structurants voient le jour partout dans l'Allier. Le Département restera toujours un partenaire fiable et engagé aux côtés des territoires. Cela repose sur les trois piliers : habitat, services, cadre de vie qui vont donner envie aux habitants de s'y installer et d'y rester ».

Face au défi

Lancé en 2020, le programme RCVCB est une initiative portée par l'assemblée départementale « pour soutenir les communes dans leur stratégie de revitalisation ».

En effet, « face aux défis

du déclin démographique, de la vacance des logements et de l'attractivité territoriale », ce programme vise « à redonner vie aux centres des villes et des bourgs bourbonnais ». Pas moins de 74 communes ont déjà rejoint cette démarche, bénéficiant d'un accompagnement et de subventions pour mener des projets structurants. À travers le RCVCB, le Département affirme sa volonté « de renforcer l'attractivité du territoire et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants ».

Pour la période 2022/2026, une autorisation de programme pluriannuelle de 60 millions d'euros a été votée dans le cadre des modalités de soutien du conseil départemental aux projets des communes. Ce qui fait de la collectivité, « le premier partenaire des communes avec plus de 74 € par habitant et par an ». ■

MONTMARSAULT. Exposition sur « La vie de nos maires ». L'Association du Pays de Montmarault (APM) proposera une exposition intitulée « La vie de nos mairies », à la Maison des Trois Roys, près de l'église, les samedis, de 15 heures à 18 heures, et dimanches, de 15 heures à 18 heures. Entrée gratuite. ■

Permanence pour l'amélioration de l'habitat. Dans le cadre du programme à l'amélioration de l'habitat de Commenry, Montmarault, Nérès Communauté, Soliha Allier, association spécialisée dans l'habitat privé, tiendra une permanence mardi 29 juillet, de 10 heures à 12 heures, au Pôle associatif, rue de Turenne, à Montmarault. Réservée aux propriétaires des trent-trois communes de Commenry, Montmarault, Nérès Communauté, cette permanence permettra d'obtenir « une information personnalisée et gratuite pour tout projet d'amélioration de l'habitat dans la résidence principale du propriétaire ou d'un locataire ou pour réhabiliter un logement vacant ». Les personnes dans l'impossibilité d'accéder à la permanence peuvent contacter Soliha Allier en téléphonant au 06.28.75.37.12 ou par mail à opah.cmnc@soliha.fr ■